

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 17 octobre 2008

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2008-11-6-1

**Service consulté**

**Annulation de deux subventions  
au profit de M. Jean-Marc KIENY  
à ORBEY  
Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 - Convention Massif Vosgien  
(C044 – Développement Rural)**

Résumé : La Commission Permanente du Conseil Général réunie en date du 8 septembre 2006 et du 8 décembre 2006, a inscrit dans son programme 2006, deux subventions d'un montant respectif de 6.602,54 € et de 17.861,25 € au profit de M. Jean-Marc KIENY à ORBEY. Son exploitation arrêtant son activité, il vous est proposé d'annuler ces subventions.

M. Jean-Marc KIENY à ORBEY, annonce dans un courrier daté du 30 août 2008, la cessation de son activité agricole à compter du 1<sup>er</sup> août 2008 suite à des difficultés financières.

En conséquence, il y a lieu d'annuler les deux subventions d'un montant respectif de 6.602,54 € pour la création d'un local d'abattage de palmipèdes gras et l'acquisition de matériel et de 17.861,25 € pour la construction d'un bâtiment d'élevage de canards et d'oies.

Ces subventions avaient été votées par la Commission Permanente du Conseil Général du Haut-Rhin en date respectivement du 8 septembre 2006 et du 8 décembre 2006.

Ces subventions relèvent du chapitre 204/2042/F74 mais n'ont pas été versées, les travaux n'étant pas réalisés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER